

AU BÉNIN

DU COMPOST DE JACINTHE POUR DES PRODUITS SAINS

Entretien avec Jocelyne Delarue (Gevalor) et Francklin Agbandou (ACED)



Autour du lac Nokoué, dans la région de Sô-Ava, les maraîchers s'organisent pour commercialiser en circuit court des légumes produits grâce au compost de jacinthe. Cette innovation apporte aussi une solution au problème de prolifération de la jacinthe d'eau, une plante invasive qui empêche la circulation sur les cours d'eau et les lagunes.

Rencontre avec Jocelyne Delarue, directrice de l'association Gevalor, et Francklin Agbandou, du Centre d'actions pour l'environnement et le développement durable (ACED) à Abomey-Calavi.

Dans le cadre d'un projet porté par :



www.gevalor.org



www.aced-benin.org/fr

Quelles sont les causes de la prolifération de la jacinthe ?

Jocelyne Delarue (JD): En amont des cours d'eau qui alimentent le lac, la jacinthe prolifère pendant la saison des pluies. En saison sèche, l'eau salée qui entre dans le lac réduit la couverture de la jacinthe. Mais quand revient la saison des pluies, les rivières de l'intérieur du pays apportent de l'eau douce avec la jacinthe. Celle-ci prolifère très rapidement. La circulation sur le lac devient alors difficile. Le fait de ramasser la jacinthe pour la composter profite donc à toute la communauté.

Francklin Agbandou (FA) : On attribue l'origine des jacinthes à l'Amérique latine. Elle a été importée en Afrique au début du 20^e siècle comme plante ornementale. De fait des rejets des eaux usées dans les cours d'eau, la plante a rapidement colonisé les écosystèmes aquatiques à travers tout le continent. Au Bénin, son apparition remonte à plusieurs décennies.

La fabrication de compost de jacinthe d'eau est-elle une innovation ?

FA : Oui. Les pêcheurs-maraîchers utilisaient la jacinthe mais seulement pour garder de l'humidité sur le sol. Le projet a introduit le compostage. Initialement on avait imaginé que le compost

pourrait être vendu pour diversifier les revenus, créer des emplois. Finalement ce sont les maraîchers qui l'utilisent directement. Le ramassage de la jacinthe est une activité collective. Les maraîchers définissent ensemble les jours de ramassage. Ensuite, chacun d'entre eux se sert selon ses besoins, pour son périmètre maraîcher.

Nous avons relevé qu'une des contraintes au ramassage de la jacinthe était sa dangerosité. En s'immergeant dans l'eau pour la ramasser et la mettre dans leur barque, les maraîchers s'exposaient à la noyade et à des risques sanitaires liés à la qualité de l'eau.



Ancienne technique de ramassage © ACED

Il fallait donc trouver une technique moins dangereuse et toute aussi efficace. Gevalor et ACED ont proposé de tirer, à l'aide de filets, un amas de jacinthe et de les attirer vers la berge. Les jacinthes sont ramassées à ce point de rassemblement. Cette technique a été testée avec les maraîchers qui ont jugé de son efficacité.



Nouvelle technique de ramassage © ACED

Sur quelles cultures est utilisé le compost de jacinthe ?

FA : Il est utilisé sur l'amarante, le piment et la tomate. Il est possible qu'il soit aussi utilisé sur d'autres cultures, mais nous n'avons travaillé que sur trois cultures principales. Grâce au compost, les rendements ont en moyenne doublé¹. Et nous avons aussi des retours positifs sur la qualité des produits maraîchers, qui se conservent mieux que les produits cultivés auparavant.

Quels circuits de commercialisation avez-vous mis en place?

FA : Un point de vente dédié aux légumes cultivés avec du compost de jacinthe a été aménagé dans le marché Akassato dans la ville d'Abomey-Calavi. Au départ certains maraîchers continuaient à préférer vendre leurs produits aux commerçants qui venaient bord champ, plutôt qu'acheminer les produits jusqu'au point de vente. Aujourd'hui ils fréquentent tous le point de vente et voient les avantages de la vente en circuit court. Le fait d'aménager ce point de vente, à l'abri des intempéries, a permis de faire la promotion des produits en direct auprès des consommateurs. Soit ce sont les maraîchers qui se déplacent sur le point de vente, soit ils confient les produits à leurs épouses, qui se rendent sur les marchés.

Supprimer un intermédiaire, qui était le commerçant qui venait s'approvisionner bord champ, permet d'augmenter les revenus des maraîchers. Grâce au point de vente ils s'organisent eux-mêmes et ont une capacité de négociation qu'ils n'avaient pas auparavant avec les commerçants. Les prix pratiqués par les maraîchers ont augmenté de 12 à 25 % suivant les périodes de l'année.

Les consommateurs sont-ils prêts à déboursier plus pour des produits sains?

JD : Nous avons mené une enquête² afin de connaître la propension des consommateurs à payer plus cher. Les consommateurs font bien le lien entre qualité et prix, et acceptent en principe de payer plus cher pour avoir des produits de meilleure qualité. Mais en pratique, ils estiment qu'avec leur faible pouvoir d'achat, le prix reste le premier critère. A prix équivalent, ils ont une préférence pour les produits agroécologiques. Les consommateurs ont également indiqué que le point de vente directe permet d'identifier et de tracer les produits achetés, ce qui améliore la relation maraîcher-client. Grâce à l'étude, les maraîchers ont adapté leur stratégie de vente.

Toutefois, le risque que représentent les produits phytosanitaires n'est pas bien connu. Une brochure a donc été diffusée aux consommateurs pour expliquer les effets positifs des techniques agroécologiques. Il faudrait mobiliser davantage les réseaux de communication sur la nécessité de consommer des produits sains issus d'une agriculture durable.



Compostage de la jacinthe, sac de compost et épandage du compost © ACED

¹ À l'hectare, les rendements sont de 21 tonnes pour la tomate contre 15 tonnes pour la méthode traditionnelle sans application d'engrais et 13 tonnes pour le piment contre 5 tonnes pour la méthode traditionnelle. Pour l'amarante, nous sommes passés de 2,5 à 5,5 tonnes à l'hectare.

² ACED et Gevalor. (2016). Étude de consommation des produits maraîchers dans le marché d'Akassato, novembre 2016.

Quels sont les défis à relever pour mieux commercialiser ?

FA : Au début, les maraîchers ne pouvaient pas vendre au-dessus du prix des produits cultivés avec produits chimiques. Aujourd'hui, grâce à la qualité et à la promotion autour du lieu vente, la demande est supérieure à l'offre quand les prix sont alignés sur ceux des concurrents. Il a donc été possible d'augmenter un peu les prix.

L'avantage des légumes est qu'ils ne subissent pas la concurrence d'importations (hormis celle de la tomate en conserve). Toutefois, selon l'étude sur les attentes des consommateurs, le caractère agroécologique n'est généralement pas déterminant dans les préférences d'achat. Seuls les consommateurs aisés peuvent faire passer le critère qualité avant celui du prix. C'est pourquoi ce type de clientèle doit être davantage approché. Il faudrait cependant optimiser le coût du transport afin que les prix n'apparaissent pas trop élevés par rapport au bénéfice santé, et ne pas être sur un marché trop restreint. A prix égal, les produits agroécologiques ont la préférence de tous les consommateurs.

POINT DE VENTE

Tomate Amarante Piment

Des produits maraîchers sains cultivés
à base de compost de la jacinthe d'eau
par les maraîchers de Sô-ava au marché Akassato

ACED Cevalor Fondation VEOLIA UICNI FEM CFSI FONDATION FRANCE

Mangez sain avec nos produits agricoles

CONTACTS : 96 56 50 44 / 96 99 99 99 / 97 14 30 52

Dépliant publicitaire du point de vente © ACED

Quelle capitalisation faites-vous de cette expérience ?

JD : Un atelier de capitalisation et de dialogue politique a été organisé en fin de projet pour réunir toutes les parties prenantes intéressées par l'agroécologie. Les résultats sur les rendements sont partagés, notamment avec deux films diffusés sur les réseaux sociaux³. Le CFSI pourrait permettre de diffuser plus largement cette expérience.

Au niveau de la recherche, nous avons été contactés par le Cirad qui souhaite associer ACED pour un programme d'agroécologie au Bénin. Cette initiative les intéresse car la transition agroécologique nécessite d'importantes sources de matière organique. La jacinthe pourrait donc s'avérer une ressource intéressante pour les villes avec des lagunes comme Cotonou.

ACED a aussi été contacté par des communes qui vivent ce problème de prolifération de la jacinthe. Nous essayons de voir comment des maraîchers pourraient leur transmettre leur expérience. Et j'ai

³ Disponibles sur la chaîne Youtube de Aced : <https://www.youtube.com/watch?v=6s1eTSAaB38>
<https://www.youtube.com/watch?v=sK8WJNr5Lck>

été contactée par un ancien collègue qui souhaitait effectuer des tests agronomiques avec le compost de jacinthe d'eau, mais à Madagascar cette fois.

Il n'y a pas de suivi systématique pour savoir si un essaimage de l'innovation a lieu. Toutefois nous essayons de faire circuler les informations au maximum !

L'innovation du ramassage et compostage de la jacinthe (très présente en Afrique de l'Ouest) peut-elle changer d'échelle ?

JD : Elle en a tout le potentiel. La recherche agronomique, des instituts de recherche dans d'autres pays, ou les services de vulgarisation seraient des pistes porteuses d'essaimage, puisque de nombreuses zones sont confrontées à la prolifération de la jacinthe. Mais c'est un projet tellement communautaire qu'il faudrait arriver à toucher des réseaux qui viennent en aide directement à leur communauté, plutôt que les réseaux politiques ou institutionnels.

Il faut reconnaître que nous nous trouvons dans un cadre particulièrement favorable pour le ramassage de la jacinthe, ce qui n'est pas le cas partout : une population de pêcheurs-maraîchers, à proximité directe d'une ville assez importante pour envisager des circuits courts de commercialisation. À Cotonou par exemple, bien qu'il y ait des maraîchers et que la jacinthe bloque la lagune, personne ne produit de compost de jacinthes d'eau.

Le ramassage pourrait être un service municipal (à Lomé il y a de temps en temps un ramassage organisé), donc il pourrait y avoir, en lien avec les collectivités, des actions avec les maraîchers pour composter. Mais la collectivité considère que c'est un coût et ne voit pas son intérêt à livrer la jacinthe sur la plate-forme de compostage. La jacinthe étant très volumineuse, il lui faut un débouché tout proche de la rive. Dans notre modèle c'est une configuration particulière qui permet le compostage sur une zone toute proche de la berge. Finalement le changement d'échelle de l'innovation est aussi une question de configuration des lieux et de logistique.

Propos recueillis en septembre 2017 et édités par Marie Cosquer (CFSI)

Pour creuser le sujet :

- Site d'ACED : <https://aced-benin.org/fr>
- Fiches techniques : itinéraires agroécologiques pour optimiser l'utilisation du compost de jacinthes, ACED, 2017
- Mini-film sur le ramassage et sur les itinéraires techniques d'utilisation du compost, ACED

Ce projet a bénéficié d'un financement de la Fondation de France dans le cadre du programme Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (Pafao) appel de 2015(n°024). Voir la fiche du projet.

Le programme Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (Pafao) est porté par la Fondation de France et le CFSI. Il bénéficie de la contribution de la Fondation JM.Bruneau (sous égide de la Fondation de France) et de l'Agence française de développement. Seed Foundation participe également au volet capitalisation du programme. Le Roppa est membre du comité d'orientation et de suivi du programme.



FONDATION JM.BRUNEAU
Sous l'égide de la Fondation de France

